

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 11 mai 2015
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE QUINZE, le ONZE du mois de mai à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 mai 2015.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN (à partir du point 1.4), MATELIC, WATRIN, CORRADI (à partir du point 1.4), BOLTZ, CANTELE, HALTER, PELIZZARI, FAVIER et HENRY

Membre ayant donné procuration : néant

Absent excusé : MM. DROUIN (du point 1.1 au point 1.3 inclus), MULLER et CORRADI (du point 1.1 au point 1.3 inclus)

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY, et Mmes LOBASCIO et STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 13 avril 2015

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 13 avril 2015.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2015-46 - Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades » à divers particuliers, pour un montant total de 3 660,00 €,
- et DECIDE de procéder à leur versement.

1.2 DB 2015-47 - Programme d'intérêt général (PIG) – Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) à divers particuliers, pour un montant total de 9 958,50 €,
- et DECIDE de procéder à leur versement.

1.3 DB 2015-48 – Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention dans le cadre de la campagne « Isolation thermique » à un particulier pour un montant de 1 200 €,
- et DECIDE de procéder à son versement.

1.4 DB 2015-49 - Campagne de ravalements de façades 2015 - Aide aux travaux pour les particuliers - Demande de subvention auprès de la Région Lorraine - (Soutien aux Territoires 2015)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
 – APPROUVE le plan de financement de l'opération ravalement de façades pour l'année 2015 ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
MONTANT PREVISIONNEL pour 60 dossiers		NATURE (S)	MONTANT €	%
		Subvention du CR Lorraine	27 450 €	50%
		Autofinancement	27 450 €	50%
TOTAL	54 900 €	TOTAL	54 900 €	100%

- SOLLICITE, pour la mise en œuvre de l'opération ravalement de façades, l'attribution de subventions auprès de la Région Lorraine,
- et S'ENGAGE, si le montant de la participation régionale allouée venait à être inférieur à celui sollicité, à augmenter la participation de la CCPOM.

1.5 DB 2015-50 - Campagne de ravalements de façades 2015 – Mission de suivi et animation - Demande de subvention auprès de la Région Lorraine - (Soutien aux Territoires 2015)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
 – APPROUVE le plan de financement de la mission de suivi et animation de l'opération ravalement de façades pour l'année 2015 ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
MONTANT PREVISIONNEL pour 60 dossiers		NATURE (S)	MONTANT €	%
		Subvention du CR Lorraine	7 500 €	47.35%
		Autofinancement	8 340 €	52.65%
TOTAL	15 840 €	TOTAL	15 840 €	100%

- SOLLICITE, pour la réalisation de l'opération ravalement de façades – suivi et animation, l'attribution de subventions auprès de la Région Lorraine,
- et S'ENGAGE, si le montant de la participation régionale allouée venait à être inférieur à celui sollicité, à augmenter la participation de la CCPOM.

1.6 DB 2015-51 - Programme d'Intérêt Général « Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique » - 2015 – Travaux - Demande de subvention auprès de la Région Lorraine - (Soutien aux Territoires 2015)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
 – APPROUVE le plan de financement du Programme d'Intérêt Général pour l'année 2015 ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
MONTANT PREVISIONNEL		NATURE (S)	MONTANT €	%
		Subvention du CR Lorraine	100 690 €	5.18%
		Subvention ANAH	819 400 €	42.18%
		Particuliers	818 900 €	42.16%
		Autofinancement	203 306 €	10.4%
TOTAL	1 942 296 €	TOTAL	1 942 296 €	100%

- SOLLICITE, pour la réalisation du Programme d'Intérêt Général « Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique » - Travaux, l'attribution de subventions auprès de la Région Lorraine,

- et S'ENGAGE, si le montant de la participation régionale allouée venait à être inférieur à celui sollicité, à augmenter la participation de la CCPOM.

1.7 DB 2015-52 - Programme d'Intérêt Général « Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique » - 2015 – Mission de suivi et d'animation - Demande de subvention auprès de la Région Lorraine - (Soutien aux Territoires 2015)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du Programme d'Intérêt Général « Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique »- SUIVI et ANIMATION, pour l'année 2015 ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
MONTANT PREVISIONNEL		NATURE (S)	MONTANT €	%
		Subvention du CR Lorraine	20 950 €	23%
		Subvention ANAH	18 240 €	20%
		Autofinancement	52 272 €	57%
TOTAL	91 462 €	TOTAL	91 462 €	100%

- SOLLICITE, pour la réalisation du Programme d'Intérêt Général « Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique » - Suivi et animation, l'attribution de subventions auprès de la Région Lorraine,
- et S'ENGAGE, si le montant de la participation régionale allouée venait à être inférieur à celui sollicité, à augmenter la participation de la CCPOM.

1.8 DB 2015-53 - Réalisation d'une étude sur le parc de logements vacants – Demande de subvention auprès de la Région Lorraine - (Soutien aux Territoires 2015)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de l'étude sur le parc de logements vacants, pour l'année 2015 ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
MONTANT PREVISIONNEL		NATURE (S)	MONTANT €	%
		Dépense prise en compte par le CR Lorraine : 25.000 €		
		Subvention sollicitée auprès du CR Lorraine	5 000 €	8,4 %
		Autofinancement	55 000 €	91.6%
TOTAL	60 000 €	TOTAL	60 000 €	100%

- SOLLICITE, pour la réalisation de cette étude, l'attribution de subventions auprès de la Région Lorraine,
- et S'ENGAGE, si le montant de la participation régionale allouée venait à être inférieur à celui sollicité, à augmenter la participation de la CCPOM.

1.9 DB 2015-54 - Aide au surcoût foncier – Demande présentée par la Société LOGIEST pour la réalisation de 40 logements PLUS et PLAI – rue de la Ferme à AMNEVILLE

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer une subvention de 100 000 euros (2 500 euros/logement) à la société LOGIEST dans le cadre du dispositif d'aide au surcoût foncier pour l'opération mentionnée ci-dessous :

Description de l'opération	Demandeur	LOGIEST				
	Implantation de l'opération	Rue de la Ferme				
	Nombre de logements	40				
	Nombre et typologie des logements	Collectif	dont	T2	T3	T4
		Locatif (10 PLAI/ 30 PLUS)		12	24	4
	Surface Habitable	2 473,96 m ²				
	Coût de l'opération HT	3 788 788,00 €				
	Divers (stationnement,...)	68 places de stationnement+14 Terrasses-Jardins				
	Etat d'avancement	permis de construire délivré le 22 septembre 2011				
Critères d'éligibilité	opérateur public/privé/constructeur/bailleur	OUI				
	Prêt aidé	OUI (10 PLAI/30 PLUS)				
	prêt aidé: min 15% des logement	OUI (100%)				
	transaction foncière pour l'opération	OUI				
Calcul de l'aide	Coût foncier	Charge foncière HT				
		Surface utile en m ²				
	Plafonds	Valeur foncière de référence				
		Surcoût foncier				
		40% du surcoût				
		2500€ / logement				
		Estimation des domaines du foncier				
		Aide possible				

- et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet entre la CCPOM et LOGIEST afin de formaliser les modalités de versement de cette subvention.

1.10 DB 2015-55 - Aide au surcoût foncier – Modification du règlement d'intervention – Validation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE les mises à jour apportées au règlement d'intervention au titre de l'aide au surcoût foncier présentées par la commission « Logement et cadre de vie ».

2. ADMINISTRATIPN GENERALE

2.1 DB 2015-56- Création d'un poste d'attaché territorial

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de compléter le tableau des emplois comme suit :

DECIDE de compléter le tableau des emplois comme suit :

Grade ou emploi	Catégorie	Nombre d'emplois créés		Observations
		Temps complet	Temps non complet	
Titulaires ou Stagiaires				
Filière Administrative	A	1		
Rédacteur territorial			-	
Total		1		

2.2 DB 2015-57- Versement du solde de la subvention attribuée à l'association « CCPOM convivialité »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement de la subvention attribuée au profit de l'Amicale du Personnel (CCPOM Convivialité) pour un montant de 6.861 €.

2.3 DB 2015-58- Mise en œuvre d'un dispositif d'action social au profit du personnel communautaire – Adhésion à « Pluralys »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer à « Pluralys » à partir du 1er juillet 2015, dans le cadre de la mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales et leurs établissements publics au bénéfice de leurs agents,
- et ACCORDE à cet organisme une participation financière de 2.639 € (pour 6 mois).

8. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/04/2015
- Tableau de bord financier au 30/04/2015
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/03/2015
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/04/2015
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/04/2015
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/04/2015
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/04/2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19H30

Rombas, le 12 mai 2015

Affiché le 13/05/2015

Le Président,



Lionel FOURNIER